

CARTE PASSERELLE SPORT SCOLAIRE / SPORT EN CLUB

Dans la perspective de la reprise des activités pour les jeunes scolaires de vos clubs au moment de la rentrée de septembre 2020 le Comité National Olympique et Sportif Français a décidé en relation avec l'USEP et l'UGSEL de lancer une opération permettant la découverte du sport en clubs pour les élèves de CM1 et de CM2 au travers d'une opération intitulée « Carte passerelle Sport scolaire / Sport en club ».

Pour le CNOSF ce projet concrétise l'ambition de renforcer le lien entre les associations de sport scolaire et le monde sportif associatif en proposant un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école et permet de mobiliser le mouvement sportif sur l'héritage que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 devront laisser notamment pour les jeunes générations. Il est tout aussi évident, à l'aune des événements actuels, que la proposition qui vous est faite permet de faire venir dans votre club de nouveaux licenciés.

Après un avis positif de la commission Jeunes, le Bureau Directeur du 19 mai dernier a considéré utile de vous mobiliser autour de ce projet, dont vous avez peut-être déjà été informé via votre Comité Régional Olympique et Sportif ou votre Comité Départemental Olympique et Sportif. Dans ce but nous sommes intervenus auprès du CNOSF pour que l'activité Course d'Orientation soit rajoutée à la liste des activités proposées.

De quoi s'agit-il ?

La « Carte passerelle » est un nouveau dispositif qui permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable (voir plus loin), dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue. Il s'inscrit de fait dans le cadre des politiques publiques de prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge.

L'expérimentation de la « Carte passerelle » a été menée dans les 3 départements des Bouches du Rhône, de la Vienne et de l'Orne auprès d'un public de près de 30 000 élèves. Elle a donné des résultats extrêmement concluants tant en termes de mobilisation des clubs que de satisfaction des jeunes écoliers. Selon le bilan d'expérimentation conduit, 50% d'un panel de jeunes ayant testé un sport a transformé l'essai en prenant ensuite sa licence dans un club sportif. Nous avons également eu de très bons retours du corps enseignant, ce qui permet de conclure au caractère très positif de l'expérience et à l'intérêt de l'étendre, dès la rentrée 2020, à tout le territoire français.

Présentation des conditions du déploiement national

L'opération se déroulera donc du 1er septembre au 17 octobre 2020. Pour rappel, elle est à destination des élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL. Ces élèves pourront tester différents sports à raison de 3 séances gratuites par club. Ils se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remis dès la rentrée des classes par les adultes responsables de leur association USEP ou UGSEL.

Information importante : une assurance individuelle accident est prise par le CNOSF pour les enfants licenciés USEP ou UGSEL participants à cette opération, vous libérant de cette nécessaire obligation.



Afin de soutenir ce déploiement, le CNOSF développe un nouveau site « Mon club près de chez moi » qui sera en ligne prochainement, et qui permettra de géolocaliser les clubs volontaires pour accueillir les élèves à proximité de leur domicile ou de leur école et de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, etc.).

De plus, nous pouvons compter sur le soutien et l'engagement de l'USEP et de l'UGSEL qui sauront relayer auprès de leurs adhérents enfants et adultes l'intérêt de cette carte passerelle.

Une démarche simple de votre part

Pour participer à cette opération destinée aux seuls clubs, il faut vous inscrire en renseignant [ce formulaire](#) disponible dès à présent.

Une fois l'inscription effectuée, le club sera mentionné comme participant à l'opération « Carte passerelle » sur le site « Mon club près de chez moi ».

Vous trouverez également plus d'information sur la [page internet dédiée à la carte passerelle sur franceolympique.com](#).

